## République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Salah Boubnider, Constantine 3

Numéro d'Identification Fiscal: 001125019041843

Siège social: Ville universitaire, nouvelle ville Ali Mendjeli, Constantine

2 2 OCT 2025

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE LA CONSULTATION N° 06/UC3SB/BE/2025, de

L'Opération : « Etude et suivi pour la réalisation des terrains de sports combinés (Matéco et Synthétique) à l'Université de Constantine 3 ».

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le recteur de l'université de Constantine 3 Salah BOUBNIDER informe les soumissionnaires ayant participé à la Consultation N° 06/UC3SB/BE/2025. Concernant l'opération « Etude et suivi pour la réalisation des terrains de sports combinés (Matéco et Synthétique) à l'Université de Constantine 3 ». Affiché le 24 Juillet 2025, Qu'à l'issue de l'évaluation des offres le contrat est provisoirement attribué à l'offre qualifié techniquement et le moins disant financièrement.

Soumissionnaire	Montant TTC de l'offre (DA)	Note prestation architecturale /40 points	NIF	Observation
MILOUDI Amel	3 128 000,00 DA	25/40	28316010064818400000	Offre Qualifiée Techniquement et la moins disante financièrement.

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de l'université au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Conformément à la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, les soumissionnaires peuvent introduire un recours, auprès de la commission des recours au niveau du rectorat de l'université de constantine3 (Bureau du secrétaire Générale de l'université) - Salah BOUBNIDER dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire.

by Le Recteur